

Prudence au carrefour des Gorges

► **Le carrefour des Gorges est en pleine métamorphose** depuis la semaine dernière.

► **Situé à l'est de Moutier, il voit son régime de priorité modifié**, permettant de faciliter l'accès en ville à ceux qui viennent de l'A16.

► **Mais qu'à cela ne tienne, ce chantier ne marque pas la fin des travaux** de réfection de la traversée de Moutier entamés en 2010 déjà.

Après quelques jours de pratique, la situation au carrefour des Gorges tend à se normaliser. Le changement de régime de priorité a en effet donné lieu à des situations davantage cocasses que réellement dangereuses.

Quelques hésitations à signaler par-ci par-là. Des coups de klaxon aussi. Mais dans l'ensemble, le bon sens fait son œuvre. Il faut dire que les habitués, notamment ceux qui entrent dans Moutier depuis Roches n'ont d'autre choix que de lever le pied, vu la configuration et l'étroitesse des lieux.

Ce changement de régime de priorité permettra, en quelque sorte, de rapprocher le centre-ville de la jonction Moutier Nord de l'A16. «C'est à cette bretelle qu'on constate le plus de trafic», relève Claude Friedli, de l'Office des ponts et

chaussées du canton de Berne. Prioritaires jusque-là, les usagers en provenance de Roches doivent désormais céder le passage à leurs semblables en provenance du Grand Val et, donc, du centre-ville.

Aménagements en surface et souterrains

Entamés il y a un peu plus d'une semaine, les travaux dureront, si tout va bien, jusqu'à fin juillet. Deux phases du chantier verront la mise en place de la circulation alternée. En surface, il s'agira notamment de dégrapper, de poser de nou-

velles bordures et, évidemment, un nouveau revêtement.

Mais les travaux seront également souterrains puisque, comme elle en a pris l'habitude, la Municipalité de Moutier en profitera pour rénover ses conduites, en l'occurrence ici celle de l'eau potable. Une fontaine verra aussi le jour sur une place d'agrément.

Et les coûts dans tout ça? Ils seront de l'ordre de 870 000 fr. pour l'ensemble des travaux mentionnés ci-dessus. Dans le détail, la rénovation de la route cantonale coûtera 600 000 fr. dont les deux

tiers seront réglés par la Confédération, à titre de contribution des routes nationales. La part communale, quant à elle, est estimée à quelque 270 000 fr.

L'avant-dernier chantier

Amorcée en 2010, stoppée deux ans pour des restrictions budgétaires cantonales, la réfection en cinq étapes de la traversée de Moutier ne sera toutefois pas terminée à l'issue de ce chantier. Il restera encore le tronçon Gorges – rue de l'Est à assainir avant que les automobilistes puissent faire un ouf de soulagement.

PATRICK CERF



Le cycliste au comportement prudent ne s'est pas fait surprendre par le nouveau régime de priorité du carrefour des Gorges.

PHOTO PCE